Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1985)
Heft: 780

Rubrik: Annexe

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ANNEXE

Chaleur humaine

La deuxième crise pétrolière de 1978 a fait réfléchir l'entreprise de construction métallique Geilinger à Winterthour. Cette dernière présente aujourd'hui les résultats de cette réflexion: un immeuble administratif dans la banlieue genevoise qui, même au plus froid de l'hiver, peut se passer de chauffage. Certes le maître d'œuvre — sceptique? — a fait installer un chauffage d'appoint; mais l'hiver dernier — l'immeuble est occupé depuis février 1985 — il est resté au repos.

L'idée est simple. D'un point de vue thermique, les fenêtres constituent le point faible d'un bâtiment. La fenêtre HIT (haute isolation thermique) présente un coefficient d'isolation thermique près de quatre fois supérieur à un triple vitrage conventionnel. Le vitrage est composé de deux verres entre lesquels sont tendus deux films de polyester transparents à la lumière mais qui retiennent la chaleur.

Le résultat est impressionnant: une fenêtre à triple vitrage (température intérieure vingt degrés/température extérieure zéro degré) laisse passer 40 watts par heure et par mètre carré à l'extérieur. La fenêtre HIT, 12 watts seulement. Selon les standards admis, l'indice énergétique d'un bâtiment administratif est de 800 mégajoules (chauffage et ventilation); l'immeuble genevois atteint 200 mégajoules seulement. La différence de chaleur est apportée par les occupants — un individu dégage à lui seul 80 watts — l'éclairage et les machines de bureau.

Bilan. Un système de chauffage est superflu. Même durant la nuit et les fins de semaines, les pertes sont minimes. En été ou lorsque le soleil brille, la fenêtre HIT offre une protection efficace contre la chaleur extérieure. Climatisation inutile et système de ventilation réduit au minimum.

D'un point de vue économique il est difficile de tirer des règles générales. Le résultat dépend de la proportion de surfaces vitrées. En moyenne on compte avec une augmentation du coût total de la construction de l'ordre de 2 à 4%. Mais il faut soustraire le coût de l'installation de chauffage inutile et l'absence de frais de combustible.
Sans parler du confort accru pour les occupants: pas de courants d'air à proximité des fenêtres et isolation phonique supérieure d'un tiers à celle des vitrages traditionnels.

UNE SOIRÉE DANS LA KAFIGTURM

Un conférencier peu ordinaire

Dans la petite salle des tortures, chaulée à neuf, une soixantaine de personnes se trouvaient réunies à Berne pour saluer la sortie de l'ouvrage Protection du paysage — Solutions modèles - Mesures concrètes *de Theo Hunziker (adresse utile: Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage, Rabbentalstrasse 45, 3013 Berne).*
Autres temps, autres mœurs, la soirée n'était pas aux lamentations! Résolument positive, la publication présente une quinzaine de bons exemples de protection de paysage à suivre. A l'aide de photographies, de plans et de descriptions, l'auteur suggère au lecteur des résultats possibles lorsque collectivités et groupes de citoyens prennent conscience à temps de la valeur d'un paysage, qu'ils se renseignent sur les moyens à disposition pour le ménager ou décident d'appliquer des mesures concrètes.
Pas de réunion de ce genre sans joutes oratoires. Le dernier conférencier se lève; un peu de raideur distinguée dans son maintien, les mouvements de ses mains mêmes sont contrôlés; quand il parle, son visage reste impassible; seul son regard profond veut appuyer ses paroles prononcées d'une voix monocorde.
«L'économie publique ne constitue donc pas une fin en soi, comme le voudrait une opinion couramment répandue, mais doit viser au bien de la société dans sa totalité.» Tiens, me disais-je, voilà plutôt une conception intéressante, mais finalement traditionnelle dans ce milieu d'écologistes.
Après avoir noté que l'économie avait trop longtemps tablé sur des ressources naturelles réutilisées, l'orateur dresse un bilan plutôt alarmant: «La conséquence a été que l'on s'est surtout contenté de consommer, attitude humaine par excellence, et que l'on s'est trouvé confronté à un déséquilibre croissant entre l'économie et l'écologie, déséquilibre qui pourrait aboutir à des situations irréversibles.» Comment réagir alors devant la difficulté à opposer avec succès la valeur intrinsèque d'un paysage aux perspectives de profits que présentent les projets de toute sorte? «Les moyens d'y remédier sont à mon avis tout à fait à notre portée, tant sur le plan technique que sur le plan économique.» Trouver le juste équilibre entre l'économie et l'écologie, c'est aussi intégrer dans son raisonnement des critères de jugement nouveaux tels que «plus petit», «plus doucement», «plus transparent», «plus décentré».
«Les sciences doivent, dans cette perspective, à nouveau clairement remplir leur rôle: à savoir contribuer à nous aider à éviter des catastrophes naturelles et non pas les provoquer.» Assurément, nous étions en présence d'un académicien révolutionnaire... Néo-positiviste, me disais-je.
Et l'orateur de conclure: «Demeurons toutefois réalistes: pour faire admettre que l'écologie ne signifie rien d'autre que l'économie pensée à long terme, il faudra déployer de gros efforts en vue d'informer et d'éclairer l'opinion. (...) Rétablir l'équilibre dont il a été question plus haut est une entreprise qui nécessitera beaucoup d'énergie et de courage.»
Savant-philosophe-réaliste, voilà un nouveau genre qui pourrait faire un politicien intéressant, confiais-je à mon voisin.
C'est le chef du Département de l'économie publique du canton de Berne, me répondit-il le plus naturellement du monde. **V. R.**